

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2012)
Heft: 1938

Artikel: Ueli Maurer, un magistrat à placer sous haute surveillance
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024528>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dirigeante. Aucune disposition connue n'est comparable à la réglementation interne de la BNS. Pour citer un exemple, impossible de dire si des conseillers fédéraux étaient actionnaires d'UBS au moment de son sauvetage et s'ils ont ou non fait des opérations bancaires sur ces titres.

Dans un passé récent, la question avait pourtant été soulevée. C'était lors de l'élection d'un certain... Christoph Blocher, alors actionnaire majoritaire d'EMS Chemie. Il avait été contraint sous la pression de se défaire rapidement de sa participation majoritaire, ce que la loi ne lui imposait pas. Peut-être

a-t-il conservé de cet épisode une certaine susceptibilité sur les risques de conflits d'intérêts. Mais l'affaire en était restée là. On n'a jamais su comment était gérée la fortune de Blocher pendant la durée de son mandat et la loi n'avait pas été modifiée.

De manière incompréhensible, la question n'a pas resurgi lors de l'élection du capitaine d'industrie Johann Schneider-Amman dont la (belle-)famille «pèse» entre 500 et 600 millions de francs (DP 1884²³). Un pactole en comparaison duquel le cas Hildebrand apparaît comme une peccadille. Johann Schneider a suivi la «pratique» Blocher et vendu

ses actions Amman avant son entrée en fonction. Mais rien ne garantit que sa fortune privée ne soit pas influencée par les décisions qu'il prend en tant que chef de notre économie.

Après l'élection de Christoph Blocher, le groupe socialiste avait interpellé²⁴ le Conseil fédéral en lui demandant notamment si l'introduction du système du *blind trust* ne devait pas être envisagée. Le gouvernement avait estimé que les règles sur la récusation suffisaient à éviter les risques de conflits d'intérêts. L'affirmerait-il encore aujourd'hui?

Ueli Maurer, un magistrat à placer sous haute surveillance

Jean-Daniel Delley • 7 janvier 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/19418>

Le conseiller fédéral UDC est-il vraiment apte à devenir président de la Confédération en 2013?

La réélection sans problème d'Eveline Widmer-Schlumpf le 14 décembre dernier et son accession à la présidence de la Confédération (174 voix) ont détourné l'attention d'une autre élection, celle d'Ueli Maurer à la vice-présidence de la Confédération (122 voix). C'est dire que, si la tradition du tournus est respectée, le magistrat zurichois devrait occuper la charge présidentielle l'an prochain.

Jusqu'à preuve du contraire, on peut douter de sa capacité à exercer une telle fonction.

Alors que le Parlement procédait à l'élection du Conseil fédéral, Ueli Maurer se trouvait en compagnie de ses partisans dans un hôtel proche du Palais fédéral. Sans doute sonné par le succès de Widmer-Schlumpf, il s'est plaint¹⁶ face aux caméras de télévision de devoir collaborer quatre années supplémentaires avec ses collègues de l'exécutif. Aussitôt après la prestation de serment du nouveau gouvernement, la présidente sortante Micheline Calmy-Rey l'a admonesté pour ce manquement grossier à la collégialité. Apparemment sans effet puisqu'un peu plus tard, lors du repas du groupe parlementaire UDC, le magistrat a posé son téléphone devant lui «pour être prêt à entendre une nouvelle réprimande». Visiblement Maurer persiste à se considérer d'abord comme un fidèle partisan, au détriment de son rôle de magistrat membre d'un collège. On a pu le vérifier notamment lors de l'élaboration du rapport sur la sécurité que le Conseil fédéral a dû

retourner par deux fois à son auteur pour cause de non-conformité aux décisions du gouvernement (DP 1867¹⁷).

Dans ces conditions, on voit mal comment pourraient s'établir les relations de confiance indispensables au bon fonctionnement du collège. Et lors du traitement de dossiers délicats, faudra-t-il que le Conseil fédéral se réunisse à six pour éviter des fuites qui pourraient affaiblir sa capacité de décision?

La situation se corse si le petit soldat est appelé à présider le gouvernement l'an prochain. Certes la fonction n'implique pas un pouvoir décisionnel prépondérant, comme c'est le cas pour un premier ministre en régime parlementaire. Mais elle exige de son titulaire une capacité de négociation, la recherche patiente d'un terrain d'entente pour dégager des solutions de compromis. Bref un engagement constant au service du collège et non une posture d'opposition.

Au Parlement de placer Ueli Maurer sous haute surveillance durant cette première année de législature. Car en se conformant à l'usage les députés prendraient le risque, en 2013, de créer une pagaille gouvernementale. L'UDC s'offusquerait-elle d'une mise à l'écart de son magistrat? Il suffirait alors de lui rappeler qu'elle a elle-même répudié la coutume du tournus le 14 décembre dernier: dans une ultime foudrue elle a présenté, contre la vice-présidente Eveline Widmer-Schlumpf, la candidature d'Ueli Maurer pour la présidence de la Confédération (il a recueilli 32 voix seulement).